

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



Carghese

— CASA CUMUNA —

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 11 AVRIL 2025

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le deux avril deux mille vingt-cinq, sont réunis, l'an deux mille vingt-cinq, le onze avril, à seize heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lucie **FRIMIGACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Vannina **NEGRONI**

N°2025/18

MEMBRES PRÉSENTS	
Vannina NEGRONI	Lucie FRIMIGACCI
Alexia ZANETTACCI	Jean-Paul PAOLI
Jérôme ALESSANDRI	Ange SUSINI
Dominique POGGI	Stéphanie ALESSANDRI
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
Emmanuelle FRIMIGACCI donne procuration à Vannina NEGRONI	
MEMBRES ABSENTS	
Hélène DRAGACCI-CODACCIONI	Pierre-Jean MIGEVANT
Sandrine CINOTTI	Frédéric COLONNA DE LECA CRISTINACCE
Pierre ZANNETTI	Emmanuelle FRIMIGACCI
François GARIDACCI (s'est retiré de la salle)	

OBJET : Approbation compte administratif M4 2024.

Vu l'article L.2121-14 du CGCT ;

Vu la délibération n°2025/16 du 11 avril 2025 ;

Vu la délibération n°2025/17 du 11 avril 2025 ;

La Première adjointe présente à l'Assemblée délibérante le compte administratif lié au port de plaisance pour l'exercice 2024 et expose que ses écritures sont en concordance avec celles du compte de gestion du même exercice.

Madame Lucie **FRIMIGACCI** propose en conséquence aux élus présents d'approuver le compte administratif lié au port de plaisance pour l'exercice 2024.

Monsieur le Maire reste en dehors de la salle du Conseil municipal pour permettre le vote.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le compte administratif du port de plaisance lié à l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour : 9 dont 1 procuration.

Le Maire,
François GARIDACCI



The image shows the official seal of the Municipality of Cargèse, Corsica. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE CARGÈSE' at the top and 'CORSE DU SUD' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure on horseback. A signature in blue ink is written over the seal, extending to the left and right.

Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia, ou sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la mairie, et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours contentieux peut être précédé d'un recours gracieux adressé au Maire dans les mêmes conditions de délais. En cas de recours gracieux préalable, le délai de recours contentieux est prorogé.